# Libellés standard pour griefs fréquemment déposés

## Classification

*Libellé du grief*

Je dépose un grief au sujet de la classification de mon poste.

*Mesure corrective demandée :*

Que mon poste soit classifié à un niveau plus élevé et que j'ai droit à toutes les autres mesures correctives appropriées aux circonstances.

**NOTE** : Un grief de classification peut être déposé lorsque survient l'un des deux événements suivants :

1) révision de la description de travail par l'employeur, ou 2) grief de description de travail accueilli.

## Congés

*Libellé du grief :*

Je dépose un grief au motif que l'employeur ne m'a pas accordé_____(Indiquez ici le type de congé demandé)_____le (date à laquelle le congé a été refusé)_____en vertu de l'article_____(indiquez le numéro de l'article correspondant)_____de la convention collective_____(indiquez la convention collective pertinente). Je réserve le droit de soulever tous autres articles pertinents de la convention collective.

*Mesure corrective demandée :*

Que mon employeur m'accorde le congé demandé et toutes les autres mesures correctives appropriées aux circonstances.

## Suspension administrative sans solde

* Cette formulation peut être utilisée pour une suspension pendant une enquête de sécurité, une suspension liée à la politique de vaccination ou toute autre suspension sans salaire pour des raisons administratives.

*Libellé du grief*

Je dépose un grief au motif de la décision de mon employeur, reçue le _____ (date), de m'imposer une suspension sans solde.

*Mesure corrective demandée :*

Que la suspension soit annulée;
Que je ne subisse aucune perte de salaire et d'avantages pour cette période;
Que tous les documents liés à cette lettre de réprimande soient retirés de mon dossier d'employé et de tout autre dossier de l'employeur et détruits en ma présence ou en la présence de mon représentant syndical et toutes autres mesures correctives appropriées aux circonstances.

## Discipline – cessation d'emploi

*Libellé du grief*

Je dépose un grief contre la décision de mon employeur de mettre fin à mon emploi en date du _____, en vertu de l'article_____de la convention collective_____. Je réserve le droit de soulever tous autres articles pertinents de la convention collective.

*Mesure corrective demandée :*

Que je sois rétabli(e) dans mes fonctions sans perte de salaire et que j'ai droit à toutes les autres mesures correctives appropriées aux circonstances.

## Discipline – étape de la procédure disciplinaire

*Libellé du grief*

Je dépose un grief contre_____(mesure disciplinaire : réprimande écrite, suspension, etc.)____du_____(date) en vertu de l'article_____de la convention collective_____. Je réserve le droit de soulever tous autres articles pertinents de la convention collective.

*Mesure corrective demandée :*

Que mon employeur retire la mesure disciplinaire datée du_____et j'ai droit à toutes les autres mesures correctives appropriées aux circonstances.

## Discrimination

*Libellé du grief :*

Je dépose un grief au motif que l'employeur n'a pas assuré un milieu de travail exempt de discrimination, ce qui contrevient à l'article_____de la convention collective_____sur la base_____(menu déroulant des options)_. Je réserve le droit de soulever tous autres articles pertinents de la convention collective.

*Mesure corrective demandée :*

Que mon employeur fournisse un milieu de travail exempt de discrimination et que j'ai droit à toutes les autres mesures correctives appropriées aux circonstances.

## Grief du CNM

*Libellé du grief*

Je dépose un grief au motif que l'employeur ne m'a pas rémunéré(e) le_____, ce qui contrevient à l'intention et à l'esprit de la Directive du CNM sur_____.

*Mesure corrective demandée :*

Que mon employeur me rembourse l'intégralité des dépenses susmentionnées et que j'ai droit à toutes les autres mesures correctives appropriées aux circonstances.

## Griefs Phénix

*Libellé du grief :*

Je dépose un grief au motif que je n'ai pas été rémunéré(e) adéquatement à la suite d'une (de) demandes d'intervention de paye (DIP) #_____,_____et_____,_____ (copies ci-jointes), ce qui est contraire à l'Article 65 – Administration de la paye, Appendice A-1, et à d'autres articles pertinents de la convention collective (si la rémunération ou l'indemnité pour heures supplémentaires sont concernées, veuillez indiquer les articles en question).

*Mesure corrective demandée :*

Que je sois rémunéré(e) adéquatement et que je sois rétabli(e) dans ma situation antérieure.

## Nature du travail

*Libellé du grief*

Je dépose un grief au motif que l'employeur ne m'a pas remis un exposé complet et courant de mes fonctions et responsabilités, ce qui contrevient à l'article_____(Exposé des fonctions) de la convention collective_____. Je réserve le droit de soulever tous autres articles pertinents de la convention collective.

*Mesure corrective demandée :*

Que les fonctions additionnelles soient ajoutées à mon exposé des fonctions afin d'être conformes à l'article____(Exposé des fonctions)___de la convention collective_____. Je réserve le droit de soulever tout autre article pertinent de la convention collective.

**NOTE :** Donnez la liste des fonctions que vous désirez ajouter à votre description de travail ainsi que toute preuve que vous pourriez posséder qui démontre que vous avez régulièrement exercé ces fonctions. N'annexez pas cette liste à votre grief mais remettez-la plutôt à votre représentant(e) syndical(e) pour qu'il ou elle la présente à l'audition de votre grief.

## Rémunération (indemnité de jour férié, heures supplémentaires, etc.)

*Libellé du grief*

Je dépose un grief au motif que l'employeur ne m'a pas rémunéré(e) adéquatement pour le travail effectué vers le ou le_____(indiquez la ou les date(s) , ce qui contrevient à l'article _____de la convention collective_____. Je réserve le droit de soulever tous autres articles pertinents de la convention collective.

*Mesure corrective demandée :*

Que mon employeur me rémunère adéquatement et que j'ai droit à toutes les autres mesures correctives appropriées aux circonstances.

## Rémunération d'intérim

*Libellé du grief*

Je dépose un grief au motif que l'employeur ne m'a pas accordé une rémunération d'intérim, ce qui contrevient à l'article_____de la convention collective_____. Je réserve le droit de soulever tous autres articles pertinents de la convention collective.

*Mesure corrective demandée :*

Que mon employeur me rémunère adéquatement pour le travail effectué et que j'ai droit à toutes les autres mesures correctives appropriées aux circonstances.

## Santé

*Libellé du grief*

Je dépose un grief contre les mesures prises par l'employeur qui ont mis en danger ma santé et ma sécurité vers le ou le_____(indiquez la ou les date(s)___, ce qui contrevient à l'article _____ de la convention collective_____. Je réserve le droit de soulever tous autres articles pertinents de la convention collective.

*Mesure corrective demandée :*

Que l'employeur me garantisse un milieu de travail sain et sécuritaire et que j'ai droit à toutes les autres mesures correctives appropriées aux circonstances.

## Violence en milieu de travail

*Il est important de connaître la différence entre le harcèlement personnel et le harcèlement discriminatoire avant de choisir la formulation adéquate du grief. Le grief de harcèlement personnel ne peut et ne doit être utilisé* ***que*** *pour les incidents où il n****'y a pas de discrimination fondée sur l'un des motifs illicites énoncés dans la convention collective ou dans la Loi canadienne sur les droits de la personne (harcèlement personnel)****. Si le harcèlement est discriminatoire, un grief pour discrimination doit être déposé. Il est à noter que le harcèlement personnel n'est pas arbitrable, ce qui signifie que la procédure de grief s'arrête au dernier palier et ne peut être transmise à l'arbitrage.*

## Harcèlement personnel

*Libellé du grief*

Je dépose un grief au motif que l'employeur ne m'a pas fourni un milieu de travail exempt de violence, contrairement aux politiques de l'employeur et à la législation. Je dépose également un grief contre l'employeur pour avoir omis de traiter les incidents connus de violence en milieu de travail et d'intimidation, pour avoir omis de suivre les politiques internes afin de traiter, de remédier et d'empêcher d'autres incidents de se produire.

*Mesures correctives:*

- Que tout contact avec la partie responsable de la violence à mon égard cesse jusqu'à ce qu'il y ait une résolution satisfaisante et acceptable de cette affaire ;
- Que la partie répondante reçoive un soutien approprié et soit obligée de suivre une formation technique et de sensibilisation à la politique et au règlement sur la violence au travail ;
- Que je sois indemnisé(e) et remboursé(e) pour toutes les pertes de salaire, les crédits de congé utilisés et les dépenses médicales et/ou autres encourues à la suite de cet incident (ces incidents) ;
- Que l'employeur prenne toutes les mesures raisonnables et appropriées pour promouvoir et assurer le respect de sa politique et du règlement sur la violence en milieu de travail ;
- Que l'on m'accorde d'autres réparations, jugées raisonnables et appropriées dans les circonstances, afin de me rendre ma dignité.

***En ce qui concerne les mesures correctives, nous suggérons qu'elles devront probablement être adaptées aux circonstances individuelles du cas, mais nous offrons ces suggestions à titre de mesures pouvant être recherchées.**

## Harcèlement discriminatoire

*Libellé du grief*

Je fais grief à l'employeur de ne pas m'avoir fourni un lieu de travail exempt de violence, contrairement à l'article_____de la convention collective_____sur la base de_____(menu déroulant des options)____, des politiques de l'employeur et de la législation . Je dépose en outre un grief selon lequel l'employeur n'a pas traité les incidents connus de violence sur le lieu de travail et d'intimidation, n'a pas suivi les politiques internes pour traiter, remédier et empêcher d'autres incidents de se produire.

*Mesures correctives :*

- Que tout contact avec la partie responsable de la violence à mon égard cesse jusqu'à ce qu'il y ait une résolution satisfaisante et acceptable de cette affaire ;
- Que la partie répondante reçoive un soutien approprié et soit obligée de suivre une formation technique et de sensibilisation à la politique et au règlement sur la violence au travail ;
- Que je sois indemnisé(e) et remboursé(e) pour toutes les pertes de salaire, les crédits de congé utilisés et les dépenses médicales et/ou autres encourues à la suite de cet incident (ces incidents) ;
- Que l'employeur prenne toutes les mesures raisonnables et appropriées pour promouvoir et assurer le respect de sa politique sur la violence en milieu de travail, de la CCDP et des Règlements ;
- Que l'on m'accorde d'autres réparations, y compris un lieu de travail exempt de discrimination, jugées raisonnables et appropriées dans les circonstances, afin de m'indemniser.

***En ce qui concerne les mesures correctives, nous suggérons qu'elles devront probablement être adaptées aux circonstances individuelles du cas, mais nous offrons ces suggestions à titre de mesures pouvant être recherchées.**